

Édito - Programme de travail APP 2003/2004 : *c'est parti !*

Initié et piloté par la DGEFP, mis en œuvre, dans l'ensemble des régions, sous l'autorité des DRTEFP épaulées par les animations régionales ou d'autres partenaires de leur choix, le programme de travail APP 2003/2004 entre dans sa phase opérationnelle début novembre. Dans un premier temps (jusqu'en janvier 2004) il s'agit de ré-interroger les fondamentaux des APP tels qu'ils sont aujourd'hui inscrits dans le cahier des charges national. L'ensemble des APP et de leurs partenaires sont invités à y participer. Prévus pour s'achever fin janvier 2004, cette phase aboutira à la formalisation des "fondamentaux APP revisités".

La DGEFP rédigera ensuite le nouveau cahier des charges national des APP. La seconde phase durera jusqu'en juin 2004, les modalités de sa mise en œuvre seront précisées à l'issue de la première étape ; elle consistera à élaborer une charte qualité et à définir les conditions de son application. Ainsi les APP disposeront de textes de référence rénovés, permettant de conforter leur place dans le contexte d'une formation professionnelle continue en pleine mutation.

Un comité de validation composé de la DGEFP, de représentants de régions et du regroupement national des APP, suivra l'ensemble du processus et validera les productions finales. En parallèle la DGEFP consulte les autres ministères concernés (Éducation, Justice, Agriculture, ...). Un comité de suivi technique, composé de la DGEFP et de représentants du regroupement national des APP, valide la démarche et les outils proposés par Algora. La mission nationale d'appui aux APP apporte son soutien technique à l'ensemble du processus.

Chaque APP (équipe dans toutes ses composantes, organisme support) est invité à participer activement à cette démarche ouverte également aux partenaires locaux. Un outil d'aide à la réflexion a été conçu et diffusé pour l'occasion. Mis au point dans

le cadre de concertations successives avec les animations régionales APP, le Regroupement national et les membres du comité de suivi technique, sa mise en forme finale a été réalisée par Algora. C'est un point de départ, le nombre, la nature des fondamentaux et des questions retenues peuvent, au cours du processus, être contestés et donc conduire à des évolutions dans la formulation qui en sera faite à l'issue de la période.

La fiche de synthèse locale est là pour faciliter la mise en forme de la réflexion de chaque site, elle n'est pas conçue pour être un support d'enquête. De même la fiche de synthèse régionale permet de formaliser la réflexion conduite au niveau régional. Dans tous les cas, c'est à l'occasion de la discussion, en particulier lors des séminaires ou journées de travail régionales, que devront émerger les points de convergences, porteurs des fondamentaux revisités.

Un espace sur ce programme de travail est ouvert sur le site APP d'Algora avec, à disposition, l'ensemble des outils conçus à cette occasion ainsi qu'un forum dédié à cette opération. Des journées de travail inter-régionales ou nationales pourront être organisées au cours de la première phase sur des thèmes qui émergeront à l'occasion des réflexions engagées.

Je vous invite à participer nombreux aux différentes étapes de ce programme sachant que son but est de réaffirmer, en réactualisant ses critères, la spécificité des APP et de rendre plus lisible l'ensemble des services et des prestations qui y sont proposés. A vous tous, je souhaite un « bon » programme de travail et vous donne rendez-vous en juin 2004 pour faire le bilan de cette opération.

Cordialement,

Nadine Kebe, chargée de mission APP à la DGEFP.

SOMMAIRE

Programme de travail 2003-04..	1
Mobilisation informatique en mathématiques	1/2
Boîte à outils	3
Centre de ressources et autoformation	4/6
Témoignage sur la VAE.....	7
Brèves	8

Production pédagogique en mathématiques

En novembre 2001, l'animation régionale des APP de Franche Comté a déposé un projet d'animation, dans la suite des travaux réalisés au titre de FORE 1. Ce projet est co-financé par les fonds FFPPS et le FSE, et comporte une ligne "soutien à la production de ressources pour les APP". Pour décider de l'utilisation des financements ainsi disponibles, le comité de pilotage de l'animation régionale a décidé de procéder ainsi :

- appel à projet de production auprès de tous les formateurs de tous les APP, (projets individuels ou collectifs, comportant un budget)
- constitution d'une commission de choix des projets à financer, constituée des coordonnateurs et formateurs volontaires.

■ Présentation des projets par les auteurs et "soutenance" (argumentation de l'intérêt du projet) devant la commission.

Plusieurs projets ont été ainsi présentés et la commission a décidé à l'unanimité l'attribution de la totalité des fonds disponibles au projet de Philippe Roy, formateur en mathématiques à l'APP d'Arc les Gray principalement sur le caractère novateur de la démarche.

La somme disponible a servi à financer une première phase expérimentale du projet : l'élaboration d'un scénario pédagogique et la mise en forme informatique d'une approche pédagogique des mathématiques sous forme de maquette. Pour le développement informatique, l'animation régionale a mis à disposition la personne chargée de l'assistance informatique aux APP.

Les phases suivantes, expérimentation de la maquette, refonte éventuelle de la maquette, recherche de partenariats et de financements complémentaires pour la suite de l'élaboration, restent à mener.

Une première mouture de la maquette est réalisée, ainsi que la démarche pédagogique qui sous tend cette élaboration. Elle a été diffusée en octobre par une formation de formateurs, afin que les formateurs s'approprient la démarche, la discutent et l'expérimentent. Il est important, autant pour Philippe Roy que pour l'animation régionale, que se constituent des partenariats, des groupes de travail, pour la suite.

L'approche qui est développée par Philippe Roy peut être déroutante, parce que très éloignée d'une approche classique des mathématiques et l'appropriation de cette démarche par un formateur n'est pas évidente. Elle nécessite de s'interroger sur des notions et une pratique pédagogique qui semblent aller de soi. Elle donne envie de mieux comprendre et...de faire des mathématiques.

Claudine Girod

Contact : Claudine Girod – responsable animation
Franche-Comté – claudine.girod@ac-besancon.fr

LA MOBILISATION INFORMATIQUE EN MATHÉMATIQUES

(Une nouvelle modalité d'individualisation adaptée aux APP)

"Il faut informatiser !", tel a été le déjà ancien nouveau mot d'ordre révolutionnaire de la formation. En tant que nouveau, il demandait une réaction à la hauteur de ce qu'il appelait et qui n'existait pas encore, bien sûr. Il a aussi provoqué l'inverse, l'application adaptée de "l'outil informatique" sur du déjà existant. On a replié du papier-crayon sur de la page informatisée. Sauf à se satisfaire, béat, de suivre le progrès, on ne voit pas ce que le repliement apporte.

Ce qui m'a paru manifeste au départ, en tant que formateur en mathématiques, est le champ nouveau de potentialités d'expression de l'informatique (je parle bien d'expression et non seulement d'outil). Sans pouvoir les caractériser clairement je les présentais en me disant que les mots "images dynamiques" ou "interactivité" devaient déboucher sur des concepts plus spécifiques à l'image informatique (qui peut allier simultanément ces deux modalités et impliquer de nouvelles capacités chez l'utilisateur). Et surtout, une nouvelle approche des mathématiques pourrait devenir effective. J'anticipais une rencontre entre mathématiques et informatique sans vraiment pouvoir me la représenter. Au présent, après plusieurs années de réflexion, de lectures et de détours, j'ai proposé il y a peu au rectorat de Besançon l'ensemble de ma réflexion. Une première maquette informatisée a été réalisée et le compte-rendu de mon exposé théorique (*) s'intitulant "Etablissement d'un plan conceptuel qui assignera une place active au mode d'expression informatique dans les

mathématiques" est disponible. Je ne peux, ici, m'étendre sur son contenu, j'ai proposé en octobre une formation sur trois jours à Besançon. Je voudrais simplement insister sur l'intérêt d'une approche informatisée des mathématiques en APP.

On oublie trop souvent que le mode d'expression discursif écrit est une barrière pour ceux qui ne saisissent pas le sens. On peut parler, dessiner, faire en mathématiques, mais la trace finale reste un ensemble de signes écrits, une formalisation, qui, à la longue, se perd dans des renvois vides. On connaît tous ces apprenants qui s'accrochent aux signes comme à une bouée de sauvetage. Le mode d'expression informatique est plus suggestif, la présentation du signe implique la présentation du sens exprimé (un peu comme les hiéroglyphes). Encore faut-il dire que ce signe est non discursif, mais diagrammatique, c'est à dire qu'il est une figure. Le diagramme permet de mettre l'accent sur les relations entre les données, alors que l'écriture formelle sépare celles-ci. Les personnes qui viennent en formation sont pour beaucoup sorties depuis longtemps du cursus scolaire. Elles ne baignent pas dans le langage mathématique, celui-ci leur revient par traces (même souvent comme des cicatrices). Je pense qu'une autre approche, avec un autre langage (qui n'exclut pas le formalisme mais qui le complète) permet de casser le mur des signes vides sur lequel elles peuvent buter. On ne peut pas, en APP, refaire ce que fait l'éducation nationale pour la simple et bonne rai-

GEST'APP : Un logiciel de gestion des flux des apprenants en APP

Ce produit, utilisé depuis plus de deux ans par l'APP de Boulogne-sur-Mer, a été mis au point par un formateur en informatique. Il a été testé dans plusieurs APP et les résultats connus sont positifs : l'ergonomie est bonne (terminologie, organisation, accès aux fonctionnalités, etc) ; l'installation ne pose pas de problème ; les fonctionnalités sont adaptées aux besoins de l'APP même si quelques adaptations dans l'organisation de l'APP sont à prévoir (documents et règles de gestion à ajuster). Il est commercialisé par l'association Océa, dont l'objectif est de favoriser et d'accompagner l'usage d'outils technologiques dans les organisations proches ou dédiées à la formation.

Pour contacter Océa et le concepteur du produit, Christophe Krawiec, envoyer un mail à : oce.gestapp@laposte.net

Glossaire informatique

Voici une ressource qui n'est pas un didacticiel mais qui peut être utile à tous : un glossaire informatique employant des mots simples mais surtout comportant des illustrations très bien réalisées. Vous le trouverez à l'adresse suivante :

<http://foad.univ-lille1.fr/seb/timpass/>.

Ce glossaire a été réalisé dans la région Nord Pas de Calais afin de rendre la formation TIM P@SS (micro-informatique de base) plus attrayante.

Un autre **glossaire** qui mérite le détour. Vous le trouverez sur le site des APP : www.app.tm.fr, rubrique "Actualités et formation", "En région". Il se trouve sur le site régional Alsace. Bon glossaire sur la formation professionnelle. Aussi, sur ce même site, en liens, www.50.lieux.com, un annuaire au service des acteurs de la formation avec les événements, les principales lettres d'information (13) etc, agrémenté d'une fonction "chercher".

Une nouvelle ressource multimedia en comptabilité

Cette ressource est proposée sous forme de cédérom ou de vidéo couplée avec un livret "**Organiser votre comptabilité**", Collection Comprendre. Elle est éditée par FORCES, au prix public TTC de 69.00 euros. Objectif et contenu : acquérir le langage comptable de base, comprendre les avantages d'une organisation comptable et mettre en œuvre une organisation adéquate.

Contact : FORCES – www.forces.fr Tél : 01 39 57 64 82 - giselle.feral@algora.org

Et toujours sur le site Algora.org, dans la rubrique "Ressources", tous les outils nouveaux du mois : par exemple, en français, quatre nouveaux logiciels des Editions Chrysis - : Bel et bien écrire et lire - Le conte et le mot - Lirebel Premium 6ème - Orthobel Collège.

Rectificatif : les coordonnées données dans le bulletin 54 de TNT n'étaient pas justes. Veuillez rectifier :

Tél : 03 20 67 11 38 - Fax : 03 20 47 23 24.

son que l'apprenant n'est pas inséré dans un cursus présumé (j'entends par "cursus" l'ordre programmé des classes et contenus) ; par conséquent, il n'est pas immergé dans un corpus. En APP les contenus présentés ne peuvent s'appuyer ni sur des acquis présumés ni sur un vocabulaire en usage. De plus on a affaire à des personnes qui sont aptes à prendre un certain recul par rapport au savoir "il n'est plus lié aux mêmes enjeux", c'est pourquoi elles sont ouvertes à d'autres choses, et désirent comprendre. Une bonne utilisation de l'informatique permet d'assouvir cette demande de nouvelles perspectives sur le savoir (pour cela il très important de veiller à ne pas faire de l'informatique-gadget). On sait que pour expliquer des notions mathématiques, il nous faut souvent dessiner, gesticuler, convoquer le mouvement de pensée en le mimant. L'informatique peut être un véritable amplificateur de gestes. C'est en ce sens que j'ai aussi conduit ma démarche, comment utiliser l'informatique pour mettre en état d'apprentissage l'apprenant (ceci à partir d'une mise en scène d'une problématique gestuelle interne à chaque notion), pour stimuler le mouvement et éviter la passivité lourde de l'apprenant devant sa feuille. Qu'on ne se méprenne pas, je ne suis pas entrain de jouer l'informatique contre le papier mais je pense qu'il y a un réel intérêt pédagogique à alterner l'un et l'autre. L'imagination motrice, nécessaire en mathématiques, sera développée informatiquement et le formalisme sur papier véhiculera ensuite implicitement

les motricités jouées sur ordinateur. L'informatique rentiera sur le papier. La mémoire informatique permet aussi un retour sur l'effectué et ainsi une conscientisation orale de ce qui a eu lieu, ce qui n'est pas négligeable pour s'imprégner d'une notion. L'individualisation de l'apprentissage en sort ainsi renforcée puisqu'on apprend au rythme de ses propres assimilations traduites par la capacité à habiter chaque scénario informatique et d'y associer un diagramme expressif dynamique (on s'individualise, on s'auto-forme). L'évaluation gagne en immanence, c'est à dire qu'elle ne renvoie pas à la hauteur correctrice qu'induit l'évaluation d'une écriture formalisée, qui par cette hauteur même, laisse toujours un écart entre ce que perçoit le correcteur et ce qu'a compris l'apprenant. Ici le diagramme est une médiation plus riche donc la correction devient plus fine (alors que l'écriture formelle ne correspond pas toujours pour l'apprenant à ce qu'il voulait dire).

Si l'APP, comme je le pense, est un lieu d'innovation pédagogique, alors j'aimerais bien pouvoir faire réaliser ma maquette et aussi poursuivre ma recherche, peut-être avec le concours d'autres formateurs intéressés.

Philippe Roy, APP du bassin Graylois (Haute-saône)
e-mail : phi.roy@laposte.net

**Ph. Roy a présenté l'avancement de ses travaux de recherche sur ce thème, au cours d'une journée organisée par le CAFOC de Besançon en mai 2003.*

Développer les capacités à apprendre en autonomie a constitué depuis plusieurs années et à l'initiative de l'animation régionale, un axe de réflexion fort du réseau APP Ile de France, puis le fil conducteur du dispositif de formation de formateurs proposé et mis en œuvre avec le soutien de la DRTEFP.

Dès la fin 2001, deux thèmes à re-travailler et ré-interroger en complémentarité de cet axe sont apparus déterminants voire préalables : **l'autoformation** inscrite au programme de formation de formateurs et

le centre ressources, cœur du dispositif APP, introduit dans ce programme en 2002.

L'animation s'est tournée vers l'APP du Creusot, riche d'une expérience formalisée sur ce dernier thème, pour introduire une formation-action susceptible d'accompagner la création ou la réorganisation du centre ressources des APP Ile de France menant un projet sur ce thème.

Nadine Benguigui

Contact : anim.idf@app.tm.fr

"Monter, gérer et animer un Centre de ressources dans un dispositif d'autoformation assistée"

L'équipe initiale de l'APP du Creusot s'interrogeait dès 1986, à la création de l'APP, sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche pédagogique commune favorisant l'autonomie des apprentissages. Il apparaissait alors paradoxal de vouloir rendre l'apprenant responsable et acteur de ses activités de formation sans lui donner un accès direct aux ressources. L'organisation et la mise en place du Centre de Ressources se sont effectuées en 1988 avec l'aide d'un audit professionnel de la documentation. Ce travail était financé dans le cadre du contrat de plan Conseil Régional-DRFP. Un guide repère présentant notre démarche documentaire était édité en 1990 avec le soutien du Conseil Régional de Bourgogne et de IOTA +. Ce guide a été diffusé auprès des APP demandeurs.

Depuis cette époque, nous intervenons auprès des équipes pédagogiques des APP de Bourgogne et d'autres régions - récemment sur le réseau des APP d'Ile de France - sur le thème "**Monter, Gérer et Animer un Centre de Ressources dans un dispositif d'autoformation assistée**". Cette formation est dense et se déroule sur quatre jours. Il s'agit tout d'abord de donner aux équipes une méthodologie et les outils nécessaires pour effectuer un travail sur site afin d'identifier les étapes préalables à l'élaboration du projet de création du Centre de Ressources :

- Définition des objectifs institutionnels et pédagogiques du projet (quels évolutions et freins envisagés ?)
- Analyse de l'existant : quelle documentation existante, quelle organisation, quel espace, quel circuit de l'information ?
- Analyse et catégorisation des besoins du public.

Martine Courtois, coordonnatrice de l'APP du Creusot et responsable de la formation "Centre de ressources" en Ile de France

Cette phase préalable est indispensable dans une approche systémique : le Centre de Ressources n'est en effet qu'une structure au service d'un projet pédagogique.

Le travail sur la phase préalable à la création du Centre de Ressources en donnant une photographie du fonctionnement existant, révèle souvent les dysfonctionnements institutionnels :

➤ **Ressources humaines insuffisantes pour conduire le projet** (pas ou peu de temps de travail commun rémunéré dans les équipes ; pas de porteur de projet identifié et légitimé par l'instance décisionnelle...)

➤ **Ressources matérielles insuffisantes.**

Ce travail renvoie par ailleurs à une **nécessaire analyse des pratiques pédagogiques**, ouvre la réflexion sur la **conception de l'autoformation** et pose la question des **moyens d'accompagnement du public** dans le dispositif, à son entrée et tout au long du parcours.

La culture relative à l'autoformation varie beaucoup selon les sites. Certaines équipes se sont donné des principes socio-pédagogiques communs à travers l'étude d'ouvrages de Dumazedier, Galvani, Carré, Pineau, Foucher, Tremblay... déclinés dans un projet pédagogique global. Dans leur cas, le travail sur la phase préalable à la création du Centre de Ressources ne pose pas de difficultés notoires : la finalité et la mission du centre de Ressources s'inscrivent dans la démarche. D'autres équipes sont plus démunies : une formation à la connaissance du dispositif et/ou à la gestion d'un projet serait nécessaire en amont de celle relative au Centre de Ressources.

A ce stade de la formation, l'existant est analysé, la finalité et la mission du Centre de Ressources définies,

il s'agit de donner aux équipes des bases de technique documentaire :

- Définition des tâches liées à la chaîne documentaire (phase de collecte, traitement et diffusion de la documentation).
- Définition des outils de gestion des ressources.

Les techniques documentaires se traduisent par une suite logique d'opérations à effectuer du point de vue du responsable de l'opération (documentaliste ou non) et du point de vue de l'utilisateur.

Cette approche des techniques comporte **l'étude d'un plan de classement, d'un système de cotation, d'une signalétique, de l'élaboration de fichiers didactique et thématique**. Cette organisation d'un système d'accès direct aux ressources va supprimer "le spécialiste" intermédiaire obligé entre l'apprenant et les documents. L'organisation spatiale de l'espace ressources est déterminante pour son bon usage par les apprenants.

Le Centre de ressources est le cœur de l'APP et doit être situé au centre de ses activités, avec un accès facile pour tous.

Durant cette journée est souvent abordée la question du pouvoir que confère l'accès direct à l'information et s'amorce celle du rôle du formateur dans le dispositif.

La formation se termine en définissant :

- **l'interaction entre la logistique pédagogique et l'intervention du formateur,**
- **les procédures d'accompagnement du public.**

Le premier point renvoie à l'étude des champs de compétences du formateur dans un dispositif d'autoformation. Le second, à travers l'exposé d'un parcours type d'un apprenant, pose la question des moyens donnés pour qu'il se repère dans le système, se l'approprie et, en cas de difficulté, des activités de remédiation qui lui seront proposées.

Rappelant les propos de G. Bonvalot et B. Courtois "Une institution ne peut faire de l'autoformation. Elle peut au maximum aider les adultes à aller dans ce sens"

nous présentons les objectifs, les contenus de l'atelier "Découverte du Centre de Ressources".

Lors de cet atelier, est vérifiée chez chacun **l'existence des prérequis pour l'utilisation minimale du centre**, sont mesurées les capacités à s'informer et se documenter pour une démarche active d'utilisation.

Nous travaillons ensuite sur la démarche transversale à tous les domaines de recherche et exploitation de l'information durant tout le parcours. **Cette approche devrait privilégier des objectifs en termes de capacités transversales** (exemple : classer des informations) et **méthodologiques** au détriment d'objectifs en terme de connaissances. Les écueils et la mise en œuvre de cette démarche tiennent à la courte durée des parcours de formation : l'apprenant est avant tout demandeur de contenus et a peu de temps pour se familiariser à des méthodes pédagogiques en rupture avec les schémas connus.

Par ailleurs, **les équipes sont parfois démunies sur un champ psychopédagogique** pour identifier et gérer les procédures d'apprentissage. Enfin, **le faible taux horaire de financement du dispositif** contraint à une "rentabilité" qui restreint de fait le temps du formateur auprès de chaque apprenant.

La formation sur le thème "Centre de ressources" a un premier effet de déstabilisation: elle met souvent en lumière des difficultés d'ordre institutionnel, remet en cause les pratiques pédagogiques souvent trop centrées sur les aspects techniques de la formation au détriment des valeurs qui ont fondé le dispositif APP. En un second temps, elle permet souvent aux équipes de modifier l'organisation pédagogique en renforçant la structuration du dispositif : capitalisation de l'expérience, meilleure gestion du temps, meilleure circulation de l'information et adéquation des ressources aux besoins des usagers.

Contact : Martine Courtois
app.lecreusot@app.tm.fr

Témoignage de stagiaires sur la formation centre de ressources

suite page 6

APP Paris 10ème

Pour la coordonnatrice de l'APP de Paris 10ème, la demande en formation était centrée plus précisément sur **"la mise en œuvre pratique d'un centre de ressources multimédia"**. Sur la partie plus théorique, l'équipe de l'APP conduit déjà depuis un an un travail de réflexion sur le centre de ressources en APP, son organisation, sa mise à disposition des apprenants, et l'enrichissement du fonds

documentaire déjà constitué par des ressources multimédia. Cette création de centre ressources multimédia s'inscrit dans un projet de 3 ans, financé en partie par le FSE (pour l'achat de matériel, de ressources multimédia et le financement d'heures formateurs). A ce jour, la base théorique, référencée, est formalisée. Un travail commun avec l'APP de St. Cyr est en cours sur la partie inventaire des ressources, état des lieux et recherche de ressources complémentaires, organisation et classement des ressources papier.

Témoignage de stagiaires sur la formation centre de ressources *suite de la page 5*

La formation s'est déroulée sur quatre jours. Le premier jour, consacré aux présentations, échanges de pratiques et nouveaux projets, a fait apparaître des disparités importantes quant au degré de réflexion engagé par chacun des stagiaires, ce qui a un peu gêné "les plus avancés". Une présentation d'une base technique documentaire a posé le problème de la codification des outils et donné des pistes de réflexion en ce sens. La formatrice de l'APP de Creusot a ensuite décrit son travail au sein d'un centre de ressources, le rôle d'accompagnateur et d'aide à l'acquisition de l'autonomie des apprenants. La réflexion de la quatrième journée a porté sur le rôle et la fonction des outils d'accompagnement. De nombreux documents ont été communiqués à l'appui de la formation, dont un guide pratique à destination des stagiaires. (voir liste en fin d'article).

La coordonnatrice n'a pas trouvé suffisante la partie "pratique" et souhaiterait se rendre sur place, à l'APP du Creusot, pour voir "comment cela marche". Déjà, une visite dans plusieurs APP (Brest, Cosnes-sur-Loire, La Défense, Bagneux, Toulouse) a montré les diversités de fonctionnement d'un centre de ressources d'un APP à un autre et le temps important à y consacrer. L'APP de Paris s'est donné trois ans, et c'est bien parti !

Contact : Farida Temimi – app.paris1@app.tm.fr

APP de Châtillon

A l'APP de Châtillon, le centre de ressources était inexistant, les ressources éclatées dans les différentes salles de formation et sur deux sites : au sein de la Maison de l'Emploi, dans des locaux partagés avec la mission locale et dans une annexe importante distante de 600 mètres. Un travail de réflexion a été engagé par tous les membres de l'équipe au cours de l'année 2002 et trois formatrices ont suivi la formation de quatre jours dispensée par la coordonnatrice et une formatrice de l'APP du Creusot.

Pour Mathilde, formatrice en biologie, "cette formation a été efficace et a apporté les informations et les supports nécessaires (documents, guide) pour mettre en place le centre. Le travail a été fait en équipe. La mise en place du centre a induit une nouvelle organisation de l'activité, une attitude différente des formateurs et des stagiaires".

Le premier travail fut celui de l'inventaire et de la cotation des ouvrages selon des règles données lors de la formation ; plus de 700 ouvrages ont ainsi été répertoriés. Ce travail se poursuit par la création d'un fichier didactique en français (fini) et en mathématiques. A partir du plan de formation, où les sujets à revoir ou apprendre

sont listés, est indiquée la ressource correspondante : les cotes des ouvrages avec pages et numéros d'exercices classés de façon progressive.

Comme l'APP ne dispose pas de grande salle (en attente) et qu'il est éclaté sur deux sites, le centre de ressources est lui-même partagé sur un site : les ressources français et mathématiques dans une salle, les ressources anglais dans la "salle anglais". La formation se déroule dans des ateliers thématiques, un travail en petits groupes sur chaque matière et en autoformation accompagnée dans la salle adéquate. Depuis que les ressources sont disponibles et faciles d'accès, les apprenants commencent à changer d'attitude : ce n'est plus le formateur qui donne la ressource mais l'apprenant qui se déplace et cherche le document. "Cela bouge physiquement dans la salle et les apprenants sont satisfaits et prennent de l'assurance, quel que soit leur niveau".

Reste maintenant à réfléchir à l'animation du centre : comment mieux accompagner l'apprenant ? Où se situe le formateur par rapport à la mise en pratique de l'autoformation ? et développer l'usage des ressources multi-média, l'utilisation courante d'internet par les apprenants ayant prévalu jusqu'ici pour faire des recherches appliquées à la formation.

Contact : mathilde.bouchet : app.chatillon@app.tm.fr

Outils fournis par l'APP du Creusot.

Mise en place, gestion et animation d'un centre ressources

1. Grilles d'aide à l'analyse : Caractéristiques du fonctionnement pédagogique. Les interactions logistiques pédagogiques / Formés-Formateurs
2. Schéma de construction du projet : Fondements – Plan d'action – Plan d'animation
3. Phase préalable – Etude de l'environnement – Analyse de l'existant
4. Questionnaire : le centre ressources : pourquoi ? comment ?
5. Les finalités et les objectifs du centre ressources (grille de réflexion en regard du champ institutionnel et du champ pédagogique)
6. Documents : "L'autoformation dans la formation professionnelle" (extrait – Ph. Carré) - Les courants de l'autoformation - Les champs de compétences du formateur - Accompagner l'autoformation en APP.
7. Grille d'aide à l'analyse des tâches liées à la gestion de l'information et de la documentation
8. Fiche synthèse : "La chaîne documentaire"
9. Exemple d'une fiche du fichier topographique
10. Exemple de tenue du cahier inventaire
11. Document : "Numérotation internationale des livres - Classification décimale universelle"
12. Exemple d'un plan de classement
13. Exemple d'une fiche inventaire
14. Exemple d'une fiche du fichier didactique
15. Document : "La recherche d'informations", "Recherche, tri et traitement de l'information"
16. Exemple d'un dossier de suivi stagiaire à l'APP du Creusot
17. Livret "APP MODE D'EMPLOI" de l'APP du Creusot
18. Exemple d'un contrat de formation, d'un plan de formation, d'un questionnaire de fin de formation, d'une évaluation "s'informer-se documenter", d'un test de français, d'une feuille de présence.

Dominique Chailloleau est formateur à l'APP de Rochefort (17) depuis 1986 sur les domaines des maths, sciences physiques, biologie, et tableur et coordonne depuis quelques années l'antenne de Marennes. Il travaille sur l'accompagnement VAE au sein du GRETA en collaboration avec le DAVA de Poitiers. Le témoignage porte sur des parcours VAE vers des diplômes Education Nationale.

Le parcours d'une personne souhaitant entamer une VAE est organisé par le Dispositif Académique de Validation des Acquis qui propose le schéma d'organisation suivant :

- Phase 1 : Réunion d'information en groupe pour donner le cadre réglementaire, ainsi qu'un outil qui permet de dresser l'inventaire des activités professionnelles passées. Une première demande est établie par le candidat pour un diplôme donné.
- Phase 2 : Un avis de recevabilité est émis par les services des examens.
- Phase 3 : Une proposition d'accompagnement est faite pour les candidats demandeurs.
- Phase 4 : Un accompagnateur et un expert professionnel du diplôme sont nommés pour aider à l'élaboration d'un dossier spécifique en cohérence avec le référentiel du diplôme.
- Phase 5 : Le dossier finalisé est déposé au services du DAVA.
- Phase 6 : Le candidat est convoqué à un jury de validation qui approuve ou non les demandes de dispenses.
- Phase 7 : Le candidat inscrit au diplôme devra passer les épreuves pour lesquelles il n'a pas obtenu de dispense.

L'APP de Rochefort a pu proposer des parcours de formation pour des personnes en VAE sur les points suivants :

- **accueil et orientation vers les bons interlocuteurs pour les premières démarches,**
- **aide à la rédaction des dossiers de demandes de dispenses,**
- **formations complémentaires : anglais, mathématiques et économie droit,**
- **aide à l'entretien pour le jury de validation.**

Ces activités ont concerné sur l'année une vingtaine de personnes. L'APP a pu répondre rapidement à trois principales demandes.

- Aide à la rédaction du dossier de demande de validation :

La proposition d'aide varie en fonction du niveau du diplôme visé. Les niveaux III ont principalement besoin de méthodologie, alors que les niveaux IV et plus fortement les niveaux V, ont besoin d'un soutien à la ré-

daction. On retrouve la même problématique pour l'analyse des activités professionnelles.

Cette aide passe par l'organisation d'atelier d'écriture spécifique VAE ou par l'intégration dans une séquence APP avec un formateur averti.

- La rédaction pose le problème de sa réalisation matérielle : manuscrite ou informatisée.
- Il en découle des besoins pour des séquences bureautiques pour les personnes non-équipées d'ordinateur à domicile.

- Aide pour les formations complémentaires individualisées :

Comme la Validation des Acquis de l'Expérience (professionnelle) mesure en priorité l'aspect professionnel d'une situation et permet d'obtenir de nombreuses dispenses dans les épreuves professionnelles, il en découle un fort besoin de formation pour les enseignements généraux car le nombre de dispenses non-obtenues est souvent important.

L'exemple le plus significatif sur ce thème est le besoin de formation en anglais face à la non-utilisation de cette langue dans les situations professionnelles. Il en est de même pour les mathématiques et les sciences physiques. Les réponses possibles sont difficiles à trouver dans les organismes de formation classiques. Seuls les APP apportent une réponse adaptée.

- Aide à la rencontre avec un jury de validation :

Les niveaux V trouvent sur ce point une conclusion fondamentale à leur parcours.

Si la réponse des APP semble évidente d'un point de vue pédagogique, les aspects financiers sont plus délicats :

- Avec quels moyens former le personnel des APP à la VAE ?
- Ce flux de demandes grandissant ne risque-t-il pas d'être rattaché au financement DRTEFP sans cesse en diminution ?

Contact : Dominique Chailloleau
app.rochefort@app.tm.fr

Voir article de fond sur la VAE dans le Bulletin des APP n° 53

Bulletin des APP

Mission nationale d'animation du réseau des APP

Algora

18-26, rue Goubet 75959 Paris cedex 19 - Tél.: 0148 03 90 00 - Fax: 0148 03 90 21
Contact : christiane.oger@app.tm.fr

Directeur de la publication : Jacques Bahry

Rédacteur en chef : Michel Tétart

Secrétariat de rédaction : Christiane Oger

Comité de rédaction :

N. Benguigui - R.Everat - F. Leplâtre - C.Oger - M.Tétart - J.Vanderspelden

Impr. Epigraph.Tél.: 0148414594 - ISSN: 0298 8070

La région Aquitaine vient de se doter d'une animation régionale

La responsable est Catherine Bernatet Tillard, assistée d'un comité de pilotage de 12 personnes (DRTEFP, deux déléguées régionales APP Aquitaine, deux suppléantes, cinq coordonnateurs APP, 1 CFC GRETA.). Elle est financée par la DRTEFP Aquitaine et sur le contrat de plan.

L'objectif général de l'animation : animer le réseau des APP aquitains autour :

- du développement et de la recherche de nouveaux espaces et de nouveaux partenariats,
- de l'échange et de la mutualisation des pratiques,
- de la communication interne et externe.

Contact : anim.aquitaine@app.tm.fr

Communication des APP Hauts normands

Un des objectifs de l'animation régionale de Haute Normandie pour 2003 est de mieux faire connaître la prestation APP à différents publics. C'est dans ce cadre que 5 plaquettes professionnelles, conviviales et colorées ont été produites ; quatre d'entre elles ciblent spécifiquement quatre partenaires auprès desquels une information plus soutenue est envisagée. La plaquette entreprise avec **"Découvrez la pédagogie de l'autonomie !"**, pour accompagner une activité ou un changement. La plaquette acteurs de l'économie sociale et solidaire **"Une autre manière de se former"**, une route ouverte pour l'autonomie. La plaquette collectivités locales **"Un outil de proximité"**, pour des formations réussies ; la plaquette travailleurs sociaux **"Projets personnalisés"**, une étape dans un parcours. Ces documents ont été financés par la DRTEFP via l'animation régionale et le Fonds Social Européen.

Contact : Bénédicte Pinot,
animation régionale
benedicte.pinot@app.crefor.asso.fr

"Regards croisés sur des pratiques de formation ouverte et à distance": un sacré regard !

Dans la collection "Champ contre Champ", l'Espace Formateurs de Lyon, avec l'appui de la DRTEFP et le Conseil régional Rhône Alpes, a fait paraître un ouvrage d'écriture collective de praticiens de la FOAD.

Le sommaire : Réduire la distance au savoir : stratégies de développement – Développer des projets de FOAD : contextes et conditions de réussite (deux contributions d'APP : "Une ouverture pour les APP, articuler distance et proximité" – «La FOAD pour des apprenants de niveau infra V, c'est possible !» – Apprivoiser la distance : quels choix pédagogiques – Le point de vue des apprenants – Les aspects économiques, financiers et commerciaux de la FOAD – Nouvelles compétences et accompagnement des acteurs.

Ce livre donne un éclairage large et multiple sur les pratiques de la FOAD, vues par des praticiens venant des entreprises, université, CFA, Greta, AFPA, APP.

Il peut être commandé auprès de l'Espace Formateurs. Tous les articles sont accessibles au format.pdf sur le site :

www.espace-formateurs.org/ouvrage.

Contact : Chantal Viellard

Tél : 04 72 77 05 13

ou direction@espace-formateurs.org

Nicole Ensanyar, APP Oyonnax
app.oyonnax@app.tm.fr

Véronique Lacoste – APP Rhône Gier
app.rhonegier@app.tm.fr

Formation des nouveaux coordonnateurs APP

Cette quatrième session aura lieu les 27 et 28 novembre 2003, à Algora. Elle est gratuite, hormis les frais de déplacements, de restauration et d'hébergement qui sont à la charge du participant. Pour plus d'informations : celine.jacquemard@app.tm.fr

FOAD, TIC et temps : à la recherche de nouvelles articulations, par Frédéric Haeuw

Que ce soit à l'échelle d'une vie, d'une année ou d'une journée, les temps changent, s'emmêlent, et parmi eux, ceux dédiés à la formation. **Les FOAD, observe Frédéric Haeuw, participent à cette actuelle confusion et même, peuvent paraître la cultiver.** Elles ouvrent cependant de nouveaux horizons et peuvent, utilisées de manière judicieuse, donner une dimension formative à tous les moments de la vie. Cet article est initialement paru dans le numéro 183 de la revue Actualité de la Formation Permanente, datée mars/avril 2003.

CNED/APP, le partenariat se poursuit

Près de 300 APP ont d'ores et déjà signé la nouvelle convention APP/CNED. La prestation P1 est devenue l'accompagnement vert, il dure entre 6 et 10 h. Il s'agit d'aider l'inscrit à "acquérir ou développer une méthode de travail efficace en enseignement à distance". L'accompagnement orange prévoit un soutien pédagogique ; l'accompagnement bleu consiste à fournir à l'inscrit un complément de formation.

Le CNED et Algora (mission nationale d'appui APP), en lien avec la DGEFP, souhaitent évaluer l'impact de l'accompagnement sur la formation des inscrits et les résultats obtenus. Il s'agira, à terme, d'adapter, si nécessaire, les prestations aux besoins réels des personnes.

Une pré étude a été conduite l'an dernier avec des APP volontaires des régions Languedoc-Roussillon et Lorraine. Les résultats n'ont porté que sur un très faible nombre d'inscrits. C'est pour élargir ce nombre qu'il est proposé en 2003-2004 à l'ensemble des APP ayant signé la convention de participer à cette étude. Un courrier à double en-tête CNED/ALGORA, les invitant à participer à l'enquête leur a été adressé fin octobre.

Plus d'informations : michel.tetart@app.tm.fr

Demande d'abonnement au bulletin des APP (à n'utiliser que si vous n'êtes PAS un APP)

Organisme : _____

Mr, Mme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Prix : 61 € TTC - Chèque à établir à l'ordre de **ALGORA**